

# Baromètre national des pratiques sportives

---

## PRÉSENTATION

En lien avec le ministère en charge des sports, l'INJEP a mis en place en 2018 la première édition du Baromètre national des pratiques sportives afin de pallier le manque de données régulières pour décrire et comprendre les pratiques sportives des Français. Cette enquête, reconduite tous les deux ans entre 2018 et 2022 et qui devient annuelle à partir de 2023 et jusqu'en 2026, vise principalement à suivre l'évolution des pratiques sportives dans le temps par rapport au point d'ancrage constitué par l'ENPPS (Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives).

Pour le questionnaire du baromètre, le choix a été fait de citer quinze grands univers sportifs et de demander pour chacun de ces univers si au moins une activité avait été pratiquée au cours des douze derniers mois. L'architecture du questionnaire est la suivante : caractéristiques sociodémographiques / identification des pratiques physiques / questions diverses concernant la pratique / modalité de pratiques des principales activités sportives (fréquence, cadre, intensité, etc.) / habitudes de vie et santé. Le questionnaire comporte également quelques questions complémentaires spécifiques à chaque édition. Le focus portait en 2018 sur les motivations et freins à la pratique sportive, en 2020 sur le sport sur ordonnance, le sport en entreprise ainsi que les pratiques connectées, puis en 2022 sur l'impact de la crise sanitaire ainsi que l'impact du télétravail sur les pratiques sportives. En 2023, les questions complémentaires ont porté sur l'articulation du sport et du travail (télétravail, sport en entreprise, aides de la part de l'employeur) et le coût de la pratique.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### NATURE DE L'OPÉRATION

Enquête « ménages »

### UNITÉ STATISTIQUE / CHAMP STATISTIQUE COUVERT

Individus de 15 ans et plus

### ZONE GÉOGRAPHIQUE DE RÉFÉRENCE

France DROM Compris

### TAILLE DES DONNÉES

Environ 4 000

### PÉRIODICITÉ DE L'OPÉRATION

Tous les deux ans de 2018 à 2023 et tous les ans à partir de 2023

### COUVERTURE TEMPORELLE

La collecte a lieu en juin – juillet et porte sur les 12 mois précédents l'enquête.

Edition 2018 : <https://injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2018/>

## **AUTRES ÉLÉMENTS TECHNIQUES**

Un comité de pilotage a été mis en place avant le lancement de la première édition en 2017, remplacé par la suite par un comité scientifique. Il regroupe les principaux partenaires de l'opération : Direction des sports, Crédoc, le Pôle ressources national sports de nature (PRNSN) ainsi que des chercheurs de différentes universités.

Collecte multimode : par Internet en France métropolitaine et par téléphone dans les DROM

Durée moyenne du questionnaire : 20 minutes

Il s'agit d'un échantillon stratifié par région, avec des quotas au sein de chaque région. Pour chacun des 16 échantillons régionaux, un redressement a été réalisé suivant la méthode du calage sur marges à partir des variables suivantes : Sexe (2 modalités) / Age (5 modalités) / CSP (7 modalités) / Agglomération (5 modalités) / Diplôme (2 modalités). Puis, un redressement final a été opéré, afin que chaque région dispose d'un poids représentatif dans la distribution nationale.

Organisme collecteur : Callson

## **SERVICE PRODUCTEUR ET DIFFUSION**

### **SERVICE(S) PRODUCTEURS(S)**

Maitrise d'ouvrage : Direction des sports et INJEP.

Maitrise d'œuvre : Crédoc.

### **DIFFUSION DES DONNÉES**

Date de publication : fin d'année

### **CITATION DE LA SOURCE**

Source : INJEP/CRÉDOC/Ministère chargé des Sports, Baromètre national des pratiques sportives.